

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 1^{er} avril 2022

**Extrait des délibérations
du Comité Unique de l'Établissement Public
du 31/03/2022**

Point 5 : projet de transformation de l'organisation des correspondants informatiques

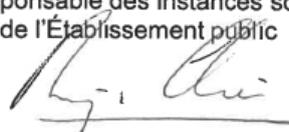
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public, représentant le directeur général, le 31 mars 2022 à 10h.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 5 de l'ordre du jour concernant le projet de transformation de l'organisation des correspondants informatiques est le suivant :

Contre : 14 voix : UNSA (6) - CFDT (4) - CGT (3) – SNUP (1)
Abstention : 1 voix : CFE-CGC (1)

Le responsable des instances sociales
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER